

Image not found or type unknown



Conflit entre une mere et sa fille bientôt majeure.

Par **katia66200**, le **16/12/2009** à **14:39**

Bonjour, rnrnma niece vit chez moi depuis 3 semaine car elle ne veut plus voir sa mere suite a des mensonges, sa mere vit chez son ami depuis 6 mois et a laisser sa fille qui aura 18 ans en mai seule chez elle avec sa soeur de 16 ans, pendant 6 mois avec l'ami a sa mere ca a été des mensonges des cris des pleurs.... rnrnElle revenait chez elle avec ses filles pendant 2 jours puis elle repart chez son ami, ca a été comme ça tout les mois jusqu'a aujourd'hui, donc sa fille ne veut ,ne peut plus voir sa mère, je voudrai connaitre ses droits! savoir si elle peut rester chez moi sa tante, ainsi que ses droit au niveau se la pension de son papa car sa mere etait separé depuis 7 ans! son papa verse 150 euros a sa mere qu'elle voudrait recuperer.rnrncordialement.